



**EN CE
MOMENT ...**

FORÊT RÉGIONALE DE SAINT EUTROPE

Adaptation au changement climatique : remplacement de châtaigniers dépérissant

Pantin, le 3 novembre 2022

Lundi 7 novembre, d'importants travaux de coupes sanitaires démarrent en Forêt régionale de Saint Eutrope, au sud-est du massif, sur la commune de Fleury-Mérogis. Ils consistent à retirer, sur deux parcelles totalisant une surface de 2,5 hectares, la totalité des châtaigniers, tous atteints de la maladie de l'encre. Ils dureront jusqu'au mois de février environ (abattage, débardage, enlèvement des bois...), selon les conditions climatiques.

Ces coupes sont nécessaires pour le renouvellement de la forêt, la santé de ces peuplements ne permettant plus d'assurer sa régénération naturelle. Elles sont également réalisées pour la sécurité des usagers : les arbres malades, pour certains morts sur pied, présentent des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même.

Des plantations sont prévues à la fin de l'année 2023, pour remplacer ces châtaigniers par des essences plus résistantes aux maladies et également à la sécheresse, par exemple le Chêne sessile, le Cormier, l'Alisier torminal et l'Erable champêtre. Cela permettra le renouvellement de la forêt.

Ce chantier, piloté par l'Agence des espaces verts, aménageur et gestionnaire de la forêt, s'inscrit dans le cadre du volet « Renouvellement forestier » du Plan de relance » initié par le Gouvernement.

Plan de relance : aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer

Le remplacement de châtaigniers malades par des essences résistant mieux aux maladies et à la sécheresse contribue à préparer la forêt aux conséquences du changement climatique en la rendant plus résiliente. C'est à ce titre que l'Agence des espaces verts, en tant qu'établissement public régional, bénéficie de financements au titre du Plan de relance, pour la mise en œuvre de ces travaux en Forêt régionale de Saint Eutrope. Plus précisément, ces travaux entrent dans le cadre de l'un des objectifs du plan visant à « l'adaptation des peuplements vulnérables au changement climatique ».

Pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/aide-renouvellement-forestier>



L'encre du châtaignier : décryptage

L'encre du châtaignier est une maladie provoquée par un champignon parasite (*Phytophthora cinnamomi* ou *Phytophthora cambivora*). Aucun traitement n'existe à ce jour, ni préventif ni curatif. Elle attaque le système racinaire et le collet de l'arbre provoquant inévitablement son dessèchement et sa mort, plus ou moins rapidement selon son âge. Signalée pour la première fois en France en 1860, elle est réapparue dans les années 1990-2000 dans les régions soumises au climat atlantique. Cette maladie s'est propagée très rapidement ces dernières années en raison de printemps humides qui ont engorgé les terrains, favorisant sa multiplication et son déplacement dans le sol, et d'épisodes de sécheresse qui ont affaibli les arbres. Elle touche aujourd'hui surtout le nord-ouest de la France et particulièrement l'Île-de-France où le châtaignier est la deuxième essence la plus représentée après le chêne.

Contact AEV

Angélique Lucas

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : alucas@aev-iledefrance.fr



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 45 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

  [@aeviledefrance](https://twitter.com/aeviledefrance)